

LE PARC
PRINCESSE

un quartier paysager au Vésinet

ATELIERS DE CO-CONCEPTION PARC PRINCESSE



filigrane



aftrp

la ville en perspective



prin
ÉCO



ces



QUARTIER

se

PLAN

Introduction

1. LA DEMARCHE DE CONCERTATION

2. LES ATELIERS DE PARTICIPATION

2.1 Les Ateliers de co-conception « *Concevoir la Ville Parc I* »

2.2 Les Ateliers de co-conception « *Concevoir la Ville Parc II* »

2.3 Les Ateliers de co-conception « *Concevoir la Ville Parc III* »

3. LES ATELIERS DES ENFANTS

3.1 Concevoir un éco-quartier

3.2 Nature en ville

4. EVALUATION DES ATELIERS DE PARTICIPATION

4.1 Regard sur le web

4.2 Démarche d'évaluation

Premiers éléments de conclusion



INTRODUCTION



LES GRANDS
ENJEUX DE
CONCERTATION DU
PARC PRINCESSE

LES SUJETS INITIAUX DES ATELIERS DE PARTICIPATION

1. Espaces publics

Inscription dans le maillage des espaces publics et de promenade du Vésinet

Quels usages : sportif / familiaux / médiation / jeux d'enfants

Un attachement à l'aspect « nature domestiquée »

Des espaces de rencontre et d'animation à créer

Des îlots « verts »

Un quartier résidentiel avant tout

2. Fonctionnement de l'hôpital

Préservation de son fonctionnement

Interaction avec l'environnement et le nouveau quartier

Mutualisation d'accès et de stationnement avec le quartier si possible

3. Eco-mobilité

Etudier les solutions pour éviter les engorgements sur la rue de l'Ecluse et le Chemin de Ronde

Développer la circulation douce

Accroître l'offre de transports en commun

LES SUJETS INITIAUX DES ATELIERS DE PARTICIPATION

4. Services & équipements

Renforcer la polarité commerciale de la Place Princesse

Faciliter le stationnement dans ce secteur

Prolonger la place Princesse avec un espace d'animation plus ponctuel

Réorganiser le fonctionnement de l'école et de l'accès aux crèches

Positionner un équipement complémentaire en fonction de sa nature

5. Ville parc

S'inscrire dans l'historique de la Ville Parc

Densités, formes urbaines et typologies architecturales : imaginer des innovations

Biodiversité et patrimoine arboré à préserver

Gestion de l'eau alternative

6. Clos homothétique

Limites, ouverture, enclos, entrée sur le site, etc.

Ouverture sur la ville et son centre

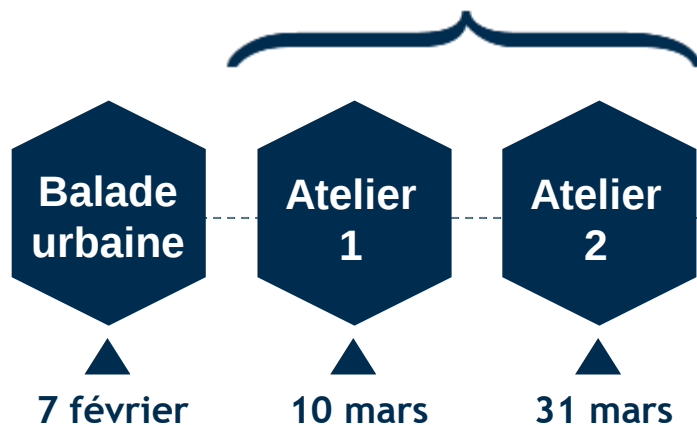
Un hôpital qui doit rester en lien avec le quartier



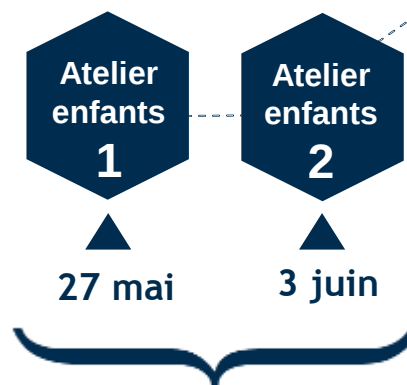
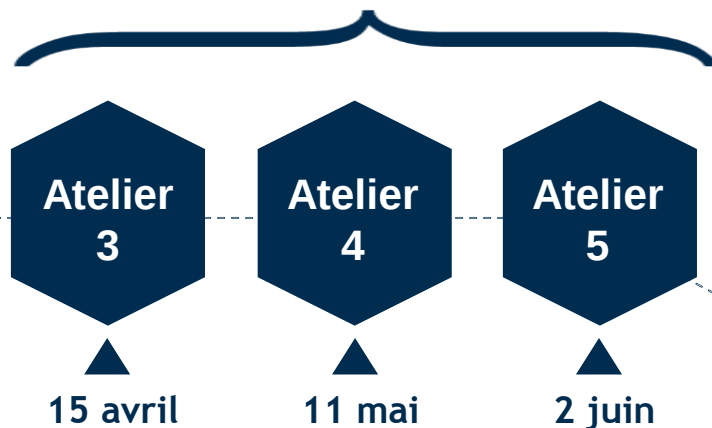
DEMARCHE DE CONCERTATION DU PARC PRINCESSE

PROCESSUS DES ATELIERS DE PARTICIPATION

ATELIER DE PROGRAMMATION



ATELIER DE CO-CONCEPTION



ATELIER DES ENFANTS

QUATRES TYPES D'ATELIERS

1

DIAGNOSTIC EN MARCHANT « LA BALADE URBAINE »

Objectif : Interroger le territoire pour en comprendre les enjeux.

2

LES ATELIERS DE PROGRAMMATION

Objectif : Interroger les points stratégiques du projet et les usages attendus dans le quartier.

3

LES ATELIERS DE CO-CONCEPTION

Objectif : Construire des scénarios, les visualiser et en débattre.

2

LES ATELIERS DES ENFANTS

Objectif : Comprendre la vision de la ville du futur par les enfants et prendre en compte cette dimension dans les propositions d'aménagement.

2 ATELIERS DE PARTICIPATION

2.1 ATELIERS DE CO-CONCEPTION

« Concevoir la Ville-Parc I »

« CONCEVOIR LA VILLE PARC I »

Le paysage
du parc
Princesse

Le lien
avec
l'hôpital

Les
ambiances
du parc
Princesse

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Interroger les « *formes d'habiter* » dans le futur quartier et les relations entre les logements et l'environnement.
- Dessiner une image partagée par secteur pour orienter le travail des concepteurs.
- Formuler des recommandations sur la conception par secteur (*gabarits, végétation, limites, présence de l'eau, stationnements, etc.*).

« CONCEVOIR LA VILLE PARC I »

METHODE & INTERVENANTS

Facilitateurs

Agence Filigrane

T. Feuga

J-B. Marie

M. Cohen

C. Pénavaire-Simon

Agence TER

M. Hoessler

A. Leduc

Rapporteurs

Atelier 1 : J. Firmin

Atelier 2 : G. Attias

& D. Dubois

Atelier 3 : J-P. Debeaupuis

Atelier 4 : Y. Rambaud

→ Introduction générale par l'équipe de concepteurs et présentation d'un premier dessin de la ville parc du Vésinet

La ville du Vésinet a été pensée comme une œuvre pittoresque et picturale. Au travers des habitants et de leurs pratiques, l'Agence TER a pu identifier quatre « tableaux » structurant les espaces de la ville : les lacs, les rivières, les rues, les coulées.

→ Répartition en quatre ateliers ; chaque atelier doit concevoir un « *tableau* » du Vésinet selon la thématique de son atelier. Des images de références à découper / coller / assembler sont à disposition

Atelier 1 : Le rapport à l'eau

Atelier 2 : Le rapport à la serpentine

Atelier 3 : Le rapport à l'hôpital

Atelier 4 : Le rapport à la forêt

→ Présentation des résultats par des rapporteurs (habitants) en séance plénière



Atelier « Concevoir la ville parc I »
Accueil et exposé des principes de la réunion du jour



Atelier « Concevoir la ville parc I »

Exposé du plan général d'aménagement par Michel Hoessler - Agence TER



Atelier « Concevoir la ville parc I »

Exemples d'images de référence de l'atelier « *Le rapport à la serpentine* »



Atelier « Concevoir la ville parc I »
Echange lors de l'atelier « *Le rapport à l'eau* »



Atelier « Concevoir la ville parc I »

Restitution en plénière de l'atelier « *Le rapport à l'hôpital* »

PLUSIEURS PIECES D'EAU DANS LE QUARTIER

Les participants souhaitent une présence ponctuelle de l'eau dans le quartier, mais pas de grand lac. Il est noté que les pièces d'eau ne doivent pas être de forme rectiligne mais avec des limites courbes.

CHEMINEMENTS D'EAU DANS LE QUARTIER

Des petites rivières accompagnant les allées piétonnes dans le quartier peuvent être imaginées. Elle permettront des balades pour les habitants. Des assises devront être imaginées le long de ces cheminements

L'EAU COMME ESPACE NATUREL

Le mobilier, comme les aménagements à proximité des pièces d'eau doivent s'intégrer le plus discrètement possible à l'environnement. Urbaniser à proximité de l'eau est à éviter.

UN SYSTÈME DE NOUES

Pour la récupération des eaux de pluies, un système de noues filtrantes a été évoqué, afin que la présence de l'eau ait aussi une utilité dans l'écosystème



DES ESPACES DE CONVIVIALITES

L'eau doit aussi être un support de convivialité. Un café - guinguette a été imaginé par les habitants pour permettre la rencontre entre les vésigondins dans un cadre agréable.

DES ESPACES LUDIQUES

Un système de miroir d'eau a été évoqué et intégré au tableau par les participants pour affirmer le côté ludique de la présence de l'eau dans le quartier. Des jardins familiaux pourraient aussi prendre place à proximité des points d'eau.

L'EAU : UN FACTEUR DE SERENITE

Le seul espace où un bassin rectiligne est envisageable serait situé dans le cimetière ou à proximité. Dans ce cadre, l'eau peut devenir un facteur d'apaisement et de sérénité pour les visiteurs.

ATELIER 2 : LE RAPPORT A LA SERPENTINE

LA SERPENTINE, UN AXE DE CIRCULATION PIETON OU AUTOMOBILE

La serpentine constitue un axe structurant du projet du parc Princesse. Les habitants la caractérisent comme pouvant être une circulation soit piétonne, soit automobile. Aussi, la serpentine *est-elle une voie piétonne doublée d'une route pour les véhicules ?* La serpentine circule dans le projet et dessert les futurs bâtiments du parc Princesse. En ce sens, elle est imaginée comme une voie d'accès potentielle, mais la circulation véhicule semble à éviter pour le groupe.

LA SERPENTINE, UN TRACE ANCIEN DU PARC DE L'HÔPITAL

Si la serpentine n'est pas un attribut de la ville-parc de *Paul de Choulot*, elle reprend le tracé historique du parc de l'hôpital. En ce sens elle doit donner l'impression d'une promenade. C'est un élément paysager fort entre les espaces boisés et bâtis.



PRESERVER LES VUES

L'avenue centrale, autrement appelée « *le tapis vert* » à l'arrière de l'Hôpital propose une vue dégagée. Deux percées de part et d'autre de cette avenue apporteront une perspective supplémentaire sur l'hôpital.

Y ACCROCHER DES FONCTIONS

La serpentine doit permettre d'accrocher des fonctions, tels que des jeux pour les enfants, un kiosque à musique, ou des assises pour contempler le paysage, etc.

NATURE DES SOLS

La nature du sol de la serpentine est imaginée par les habitants comme pouvant être de différentes natures (sol en terre, etc.) Une attention particulière devra être portée sur la perméabilité des sols. Aussi, le long de la serpentine, il pourrait y avoir une noue ou une rivière.

ATELIER 3 : LE RAPPORT A L'HOPITAL

DES ARCHITECTURES CONTRASTÉES

L'architecture de l'hôpital ne devrait pas contraindre l'aspect architectural des constructions à venir.

TOITURES VÉGÉTALISÉES

Les immeubles d'habitation à proximité de l'hôpital pourraient avoir des toitures végétalisées afin de garder l'ambiance paysagère du site.

LIMITES VISUELLEMENT PERMEABLES

Qu'il y ait une limite entre l'Hôpital et les logements ne conditionne pas pour autant sa forme. Les habitants souhaitent pouvoir maintenir des vues vers l'hôpital depuis le Parc Princesse. Certains habitants présents évoquent la possibilité d'inclure de la végétation dans le design de la clôture entre l'hôpital et le Parc Princesse. Il pourrait être souhaitable de modeler le terrain pour générer des différences de niveau et dissimuler la clôture.



DES ESPACES DE RENCONTRE

La présence de l'hôpital offre actuellement la possibilité de générer des échanges entre patients, visiteurs, riverains. Cet aspect est particulièrement intéressant à maintenir lors de l'aménagement du Parc Princesse. Ainsi, des espaces pour favoriser la rencontre entre différents publics seraient un atout du projet.

DES ESPACES DE REPOS

La possibilité de s'asseoir et de profiter des lieux calmes à l'abri de la végétation est souhaitée pour ces espaces de limite.

MISE EN VALEUR DE L'HÔPITAL

Quelle que soit la clôture choisie, elle devrait contribuer à la mise en valeur de l'hôpital et du site. Ainsi, ces espaces de liaison doivent constituer un lieu de destination et de promenade

L'UTILISATION D'EAU

Les limites entre l'hôpital et les immeubles d'habitation pourraient inclure la présence d'eau du côté Parc tout en ayant une réflexion particulière sur la sécurité des patients de l'hôpital.

GROUPE 4 : LE RAPPORT A LA FORET

UN PARC AU NORD QUI DOIT RESTER SAUVAGE

Les participants souhaitent que l'aspect sauvage et naturel de la forêt actuelle soit conservé.

Des jeux pour enfants dans les arbres sont proposés, et ce pour toutes les tranches d'âge. En effet, ils s'intègrent harmonieusement dans le paysage.

En sus, un belvédère est suggéré. Il permettrait de prendre de la hauteur, d'observer la canopée et d'avoir un nouveau point de vue sur le quartier.

LA PRESENCE DE L'EAU

Les participants proposent de faire cheminer l'eau à travers la forêt au nord, sous forme de ruisseau. Elle aboutirait au sud à l'espace de convivialité, sous forme d'une étendue d'eau.

DES « TOUTOU PARKS »

Le quartier accueillera évidemment des chiens. La réponse proposée pour éviter qu'il n'y ait des déjections dispersées est de créer un espace clos pour que les chiens puissent à la fois jouer mais aussi faire leurs besoins.

DES BEAUX SUJETS PLUS HAUTS QUE LES IMMEUBLES

Les immeubles doivent s'inscrire dans la forêt sans altérer les plus beaux arbres. Pour autant, les immeubles peuvent être visibles, car ils auront un intérêt architectural.

DES LIMITES VEGETALISEES AVEC LES RESIDENCES

Les limites doivent être soignées de façon à conserver une visibilité sur les immeubles. Les haies hautes ne sont pas souhaitées, pour conserver les vues et perspectives. Mais un traitement végétal bas est cependant souhaité pour les logements en rez-de-chaussée.

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

Les participants souhaitent que les eaux de pluie puissent s'inscrire dans le paysage, en s'infiltrant naturellement sous la forme de noues ainsi que sur les toitures des immeubles, qui seraient végétalisées.

UN LIEU DE CONVIVIALITE ENTRE LES LOGEMENTS ET LA ZONE ARBOREE

C'est un lieu de transition pour se rassembler, un lieu pour « faire ensemble ». Ont été évoqués les jeux d'échec, un barbecue, des espaces autour d'un plan d'eau, une clairière pour bronzer...

DES ALLEES POUR LES PIETONS

Qu'ils bordent les voies ou serpentent au milieu des arbres, ces cheminements permettent aux piétons et aux vélos de circuler à l'écart des voitures.

Des bancs permettent de se reposer tout au long des parcours. Le matériau bois fait l'unanimité.

Une ambiance naturelle et non urbaine est souhaitée.



ACQUIS

« CONCEVOIR LA VILLE PARC I »

SYNTHESE DE L'ATELIER

- Une présence visible de l'eau est attendue dans le quartier : sous forme de ruisseaux, dispositifs de gestion des eaux pluviales, mais également pourquoi pas avec une pièce d'eau de plus grande importance. Tous les secteurs du quartier pourront bénéficier d'une présence de l'eau.
- Les participants souhaitent éviter les formes trop rectilignes pour les espaces humides, et favoriser un environnement naturel et convivial autour des points d'eau (A titre d'exemple, il pourra être développé une ginguette, bancs, etc.).
- Le quartier doit être conçu avec l'hôpital et ne pas lui tourner le dos. Des vues seront ménagées et le principe d'une clôture haute est rejeté par les habitants.
- L'espace de la forêt doit rester « naturel » dans sa conception. Néanmoins des aménagements sont attendus pour mettre en valeur cet espace (jeux, bancs, etc.). La création d'un belvédère est évoquée.
- Un espace pour les chiens est demandé par les habitants pour permettre de garder les pelouses propres.

**POINTS
EN
DEBAT**

« CONCEVOIR LA VILLE PARC I »

SYNTHESE DE L'ATELIER

- La serpentine, en tant que cheminement qui traverse le quartier, pose question sur son statut. A-t-elle une vocation à devenir un axe de circulation, une promenade piétonne pour les habitants ? Dans ce cas, comment accéder aux habitations ?
- Mais l'organisation du partage de l'espace public fait également débat : pistes cyclables ? Parcours mixtes piétons-cycliste ? Accessibilité ?
- **Les hauteurs des bâtiments par rapport aux arbres restent en débat.** Peut-on imaginer des constructions plus hautes que les arbres permettant de dégager des vues intéressantes ?
- **La vocation du cimetière pose aussi question.** Certains habitants ne souhaitent pas déplacer de sépultures, d'autres imaginent reconvertir cet espace en lieu de recueillement autour d'une pièce d'eau par exemple.

2.2 ATELIERS DE CO-CONCEPTION

« Concevoir la Ville-Parc II »

« CONCEVOIR LA VILLE PARC II »

La densité
bâtie

La
répartition
des
logements

Les
typologies
Architectu-
rales

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Interroger les typologies bâties et les gabarits associés,
- Définir l'espace public et la nature de l'espace privatif dans le quartier,
- Imaginer les clos, les orientations des logements, etc.
- Questionner l'accessibilité des logements, les dessertes véhicules et/ou piétonnes.

« CONCEVOIR LA VILLE PARC II »

METHODE & INTERVENANTS

→ Introduction par les concepteurs et présentation des différents sous-secteurs à interroger

→ Répartition en quatre groupes de travail selon des secteurs à construire dans le quartier

Chaque groupe doit placer sur une maquette un nombre donné de logements par secteur et interroger ainsi les hauteurs, la densité, les orientations.

Maquette 1 : le rapport à la serpentine / 9600m² de surface de plancher

Maquette 2 : le rapport à l'axe historique / 4800m² de surface de plancher

Maquette 3 : le rapport aux cônes de vues / 7200m² de surface de plancher

Maquette 4 : le rapport à l'eau, à l'IRSN, à la rue de l'écluse / 7200m² de surface de plancher

→ Assemblage des quatre maquettes en une maquette du projet et présentation des orientations prises par chaque atelier

Facilitateurs

Filigrane :

T. Feuga

J-B. Marie

A. Delbos

N. Bonnevide

Agence TER :

M. Hoessler

A. Leduc

Rapporteurs

Atelier 1 : Y. Rambaud

Atelier 2 : J-M Cavret

Atelier 3 : Y. Latour

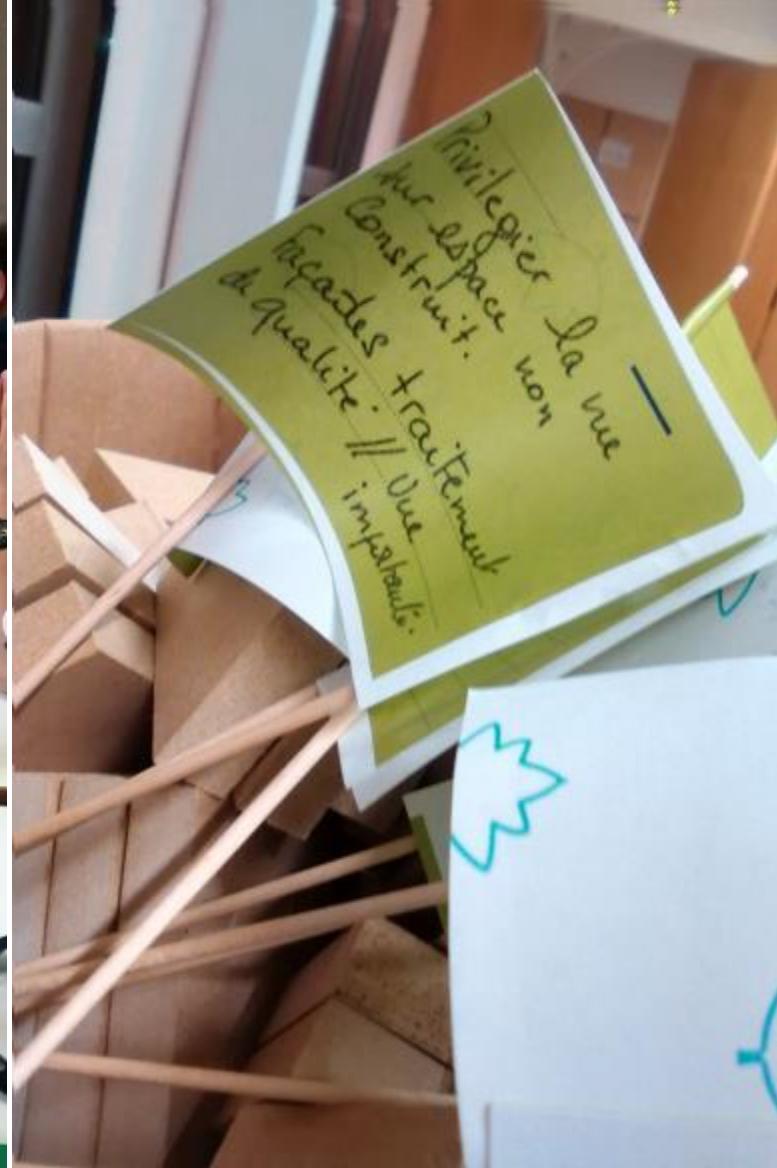
Atelier 4 : I. Groneman



Atelier « Concevoir la ville parc II »
La maquette d'ensemble au départ du projet



Atelier « Concevoir la ville parc II »
La maquette d'ensemble au départ du projet



Atelier « Concevoir la ville parc II »
Echanges lors de l'atelier Maquette 3 : le rapport aux cônes de vue

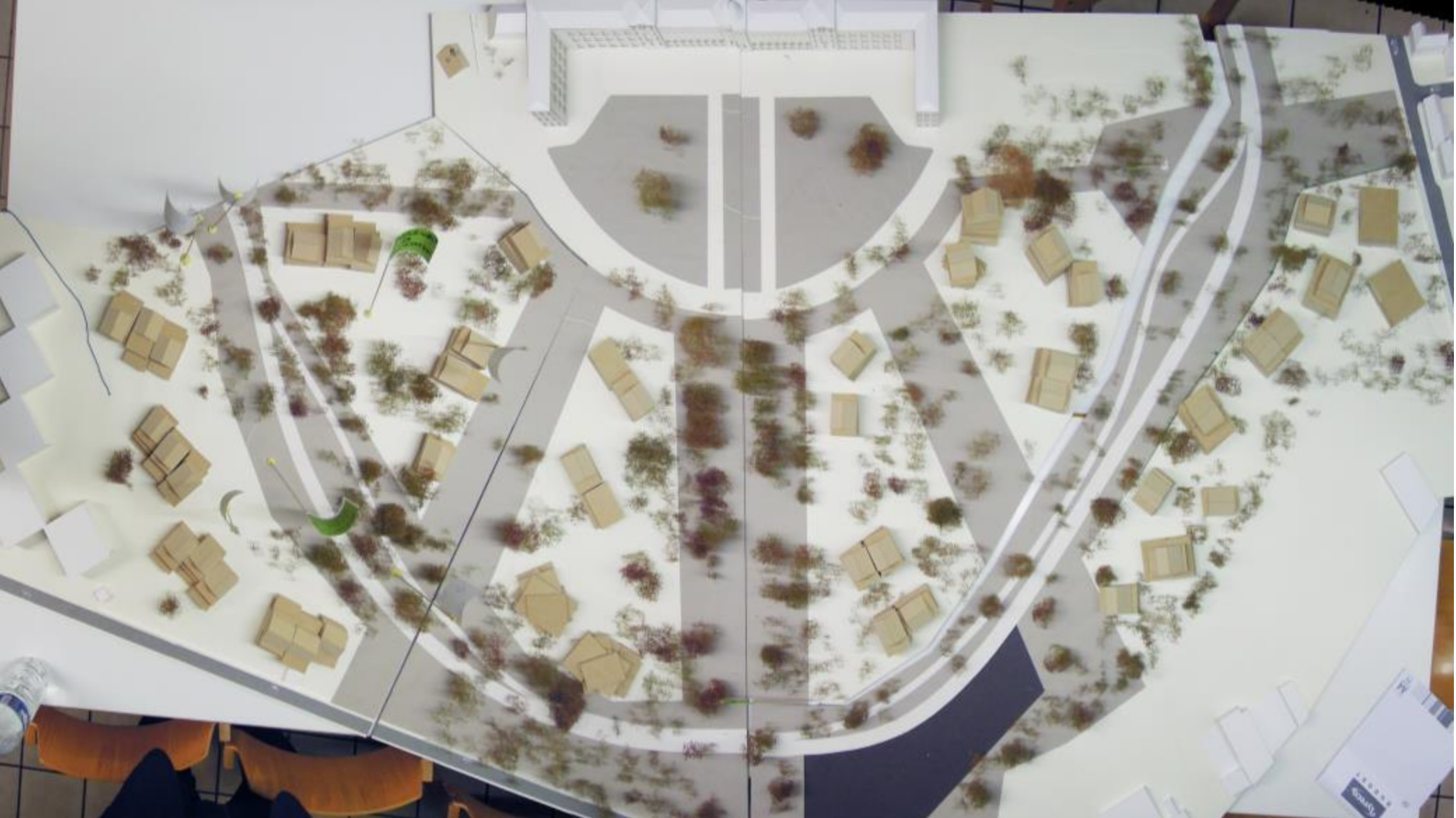


Atelier « Concevoir la ville parc II »
Echanges lors de l'atelier Maquette 4



Atelier « Concevoir la ville parc II »

Vue la maquette générale au terme de l'atelier



Atelier « Concevoir la ville parc II »

Vue la maquette générale au terme de l'atelier



Atelier « Concevoir la ville parc II »
Vue la maquette générale lors de la restitution finale



Atelier « Concevoir la ville parc II »
Positionnement des habitants sur les différentes propositions

« CONCEVOIR LA VILLE PARC II »



VERT : Plutôt d'accord avec la proposition de l'atelier

ROUGE : Plutôt en désaccord avec la proposition de l'atelier

SYNTHESE DE L'ATELIER

1. Eviter un émiettement du bâti quitte à monter davantage que le R+3



90%

2. Atteindre par endroit R+4 voire R+5



50%

3. Favoriser les vues sur les arbres remarquables présents dans le parc Princesse et les conserver le plus possible



100%

4. Concevoir un système de gestion des eaux dans le quartier, permettant la récupération des eaux de pluie



66%

« CONCEVOIR LA VILLE PARC II »



VERT : Plutôt d'accord avec la proposition de l'atelier

ROUGE : Plutôt en désaccord avec la proposition de l'atelier

SYNTHESE DE L'ATELIER

1. Intégrer si possible des stationnements souterrains pour les visiteurs



60 / 40%

2. Imaginer une identité commune pour l'ensemble des bâtiments du quartier



90%

3. Favoriser la diversité architecturale tout en conservant une continuité architecturale avec l'éclectisme Vésigondin



90%

ACQUIS

« CONCEVOIR LA VILLE PARC II »

SYNTHESE DE L'ATELIER

Les vues

- Favoriser des vues sur le paysage et les arbres remarquables
- Conserver dans la mesure du possible les arbres existants sur le site
- Privilégier des vues sur l'hôpital en dehors des « zones techniques »
- Conserver le « *tapis vert* » et les « *cônes de vue* » qui apportent des perspectives sur l'hôpital

Implantation des bâtiments

- Eviter un émiettement du bâti sur le site pour dégager des espaces verts vastes et agréables
- Imaginer un échelonnement des hauteurs du plus bas près de l'hôpital au plus haut en limite sud du quartier

Formes du bâti architectural

- Préférer des tailles de plots intermédiaires pour éviter l'effet de « *barre* »
- Favoriser la diversité architecturale qui fait la tradition du Vésinet (toitures terrasses ou doubles pentes, etc.)
- Dépassement possible les hauteurs réglementaires du PLU pour préserver la structure arborée

ACQUIS

« CONCEVOIR LA VILLE PARC II »

SYNTHESE DE L'ATELIER

Stationnements et circulation

- Mettre en place un stationnement souterrain mutualisé entre différents immeubles pour les résidents
- Interdire le stationnement sauvage

**POINTS
DE
DEBAT**

« CONCEVOIR LA VILLE PARC II »

SYNTHESE DE L'ATELIER

Végétation et nature en Ville

- Comment conserver un maximum d'arbres sans trop contraindre le plan d'aménagement ?
 - Implantation des parkings souterrains possibles en respectant les racines
 - Conséquences sur les formes des résidences si tous les arbres sont conservés

Stationnements

- Quelle solution pour le stationnement des visiteurs ?

Clos et limites privé - public

- Pas de prise de position sur les types de clôture et les tailles de résidences

2.3 ATELIERS DE CO-CONCEPTION

« Concevoir la Ville-Parc II »

« CONCEVOIR LA VILLE PARC III »

Construire
un quartier
durable

La sobriété
énergétique

Biodiversité
et
urbanisation

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Enrichir les fiches de lots à destination des promoteurs
- Alimenter la réflexion sur la prise en compte du développement durable du futur quartier Princesse
- Etudier des points de détail de la conception du quartier afin d'en tirer des recommandations pour les concepteurs

« CONCEVOIR LA VILLE PARC III »

Animateurs

Atelier 1 : I. Costy (TER)

Atelier 2 : Y. Hustache (C&B)

Atelier 3 : P-N Crouan-Pelle
(INDIGGO)

Atelier 4 : J. Coulet (Les ENR)

Facilitateurs

Filigrane :

J-B. Marie

N. Bonnevide

H. Frogneux

M. Cohen

Agence TER :

M. Hoessler

A. Leduc

Rapporteurs

Atelier 1 : V. de la Gueronnière /

Y. Rambaud / J-P. Debeaupuis

Atelier 2 : I. Groneman

Atelier 3 : J-M Cavret

Atelier 4 : G. Attias

METHODE

→ **Présentation par les concepteurs de l'état d'avancement du plan général d'aménagement suite aux ateliers précédents**

→ **Répartition en quatre groupes de travail selon les thématiques de conception abordées. Chaque groupe est animé par un acteur du projet.**

Groupe 1 : ENVIRONNEMENT, PAYSAGE & BIODIVERSITE

Groupe 2 : ECO-MATERIAUX

Groupe 3 : ECO-MOBILITÉ

Groupe 4 : ENERGIE

→ **Présentation en séance plénière par les rapporteurs des recommandations de chaque atelier**



Atelier « Concevoir la ville parc III »
Exposé initial sur au sein du groupe « Biodiversité »



Atelier « Concevoir la ville parc III »
Exposé initial sur au sein du groupe « Biodiversité »



Atelier « Concevoir la ville parc III »
Exposé initial sur au sein du groupe « Eco-Matériaux »



Atelier « Concevoir la ville parc III »
Exposé initial sur au sein du groupe « Eco-Matériaux »



Atelier « Concevoir la ville parc III »
Débats au sein du groupe « Mobilités »



Atelier « Concevoir la ville parc III »
Débats au sein du groupe « Energies »



Atelier « Concevoir la ville parc III »
Restitution finale du groupe « biodiversité »

ACQUIS

« CONCEVOIR LA VILLE PARC III »

SYNTHESE DE L'ATELIER

Biodiversité

- Sensibiliser les habitants à la biodiversité notamment par le développement d'une charte de l'environnement sur le site du Parc Princesse.
- Volonté de préserver et d'enrichir la biodiversité du Parc Princesse.
- La gestion différenciée semble constituer un principe à étudier dans le cadre du projet mais doit cependant rester esthétique.
- **Favoriser la gestion naturelle des eaux pluviales.** Attention cependant à ce que les solutions retenues ne nuisent pas à la qualité paysagère de ces espaces.
- Détection de mouvement et augmenter l'éclairage au passage du public.

Eco-Matériaux

- Volonté d'utilisation des éco-matériaux toutefois ces derniers doivent se mixer avec de la construction plus traditionnelle.
- **Attention cependant au coût de ces solutions** qui risquent d'être impacté sur le prix de vente des logements : parier sur des économies d'échelle possible avec l'imposition de ces solutions aux concepteurs.
- Les habitants souhaitent cependant que **les aspects extérieurs (façades) soient finement étudiés pour les construction en éco-matériaux** respecte la tradition de qualité architecturale du Vésinet.

ACQUIS

« CONCEVOIR LA VILLE PARC III »

SYNTHESE DE L'ATELIER

Eco-Mobilité

- Les parkings souterrains ne devront pas être boxés. En complément des stationnements souterrains, des places en extérieur devront être créées et mutualisées : Places dépose-minute / Places visiteurs (mais courte - durée) / Places livraisons / places commerces.
- Un système de stationnement souterrain en complément des parkings résidents est aussi à étudier (zone parking visiteur à l'heure ou à la journée et zone parking avec location au mois ou à l'année).
- Les systèmes en libre-service peuvent être imaginés mais à condition de retrouver des stations à la gare du Vésinet.

Energie

- Le principe de production de chaleur mutualisée semble être avantageux pour un groupe de bâtiment du même îlot, afin de faire des économies d'énergie et d'assurer la constance dans le temps.
- Certaines ressources ne pourront pas être utilisées : la géothermie, dans la mesure où la nappe phréatique est trop proche et que le risque de pollution est important. La biomasse pourrait être mobilisée.
- En matière de production d'électricité, le solaire peut être un appoint (sous réserve d'intégration architecturale et de justification de rentabilité) mais pas une fin en soi.

**POINTS
DE
DEBATS**

« CONCEVOIR LA VILLE PARC III »

SYNTHESE DE L'ATELIER

Biodiversité

- La gestion des déchets organiques à l'îlot reste un sujet qui semble complexe à mettre en œuvre.
- L'équilibre entre éclairage « sécuritaire » des zones de parc et le non éclairage pour respecter le rythme naturel reste à trouver.

Eco-Mobilité

- La voiture est un point très problématique du quartier :
Le nombre de place de stationnement alloué par logement semble trop limité selon les habitants. Deux places par logement semblent être un minimum.
Inquiétudes subsistantes sur la gestion des circulations dans le quartier, notamment rue de l'Ecluse et sur le Chemin de Ronde.

Energie

- Si l'utilisation de la biomasse semble à tous intéressante pour produire de la chaleur, les impacts doivent être envisagés : la question du transport jusqu'au site (centrale de production à l'échelle du quartier ou indépendante pour chaque bâtiment ?), stockage de la biomasse, impact visuel, etc.

3 ATELIERS DES ENFANTS

ATELIER DES ENFANTS

OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Sensibiliser les enfants par le jeu à la **nature en ville et au développement durable**
- Associer les enfants à la **définition des usages** des espaces publics notamment des aires de jeux, des espaces verts et de l'eau.
- **Partager une vision du projet** et sensibiliser les enfants sur le devenir du futur quartier du parc Princesse



ATELIER DES ENFANTS

Animateurs

Filigrane :
Benoît Caroline
Marie Jean-Baptiste

Agence TER :
Costy Isabelle
Leduc Adrien

Equipe d'animation de
l'accueil de loisirs Princesse

METHODE

- Deux ateliers aux thématiques complémentaires

Construire un éco quartier

- Réalisation d'une **fresque** avec les enfants du futur éco quartier
- Un logement dessiné par chaque enfant pour exprimer **sa perception du logement** dans ce nouveau quartier

Nature en ville

- Participation à un **jeu de pistes** à travers le quartier Princesse et découvrir les spécificités paysagères et architecturales de la ville parc
- Trois lieux et trois activités différentes pour découvrir **l'importance de la nature en ville** et **exposer ses attentes concernant la qualification des espaces publics** (notamment aires de jeux)

Atelier 1 : Construire un éco-quartier

Après avoir échangé avec l'un des architectes du projet et découvert son métier, les enfants ont dessiné leurs logements.

Les questions associées aux loisirs et aux divertissements sont au cœur des préoccupations des enfants :

- Piscine, toboggan, télévision, bibliothèque, jacuzzi, piste de danse, labyrinthe... apparaissent dans la majorité des dessins.

Viennent ensuite les questions associées au confort : hamac, lit, canapé...

- Les espaces associés à une autre fonction sont peu représentés.

De l'analyse des dessins, il ressort que le logement s'organise sur plusieurs niveaux et a des limites bien définies.

Au-delà des espaces privés, la question des parties communes a été interrogée par les enfants.

- Les circulations internes ont été repensées et les toits ont été exploités comme des lieux de rencontre conviviaux entre voisins avec la possibilité de mutualiser des biens.
- Des accès entre logements ont été inventés pour se rendre directement chez le voisin, tout comme des circulations avec échelle et toboggan pour rejoindre plus rapidement le rez-de-chaussée ou accéder aux toits-terrasses !





Atelier 2 : Nature en ville



La flore du Vésinet

- Découverte du fonctionnement d'un écosystème et de la flore présente dans une clairière du parc Princesse.
- Tous les enfants connaissent le site mais très peu le pratiquent. La verdure et l'espace pour jouer sont appréciés mais les bonnes conduites à adopter vis-à-vis de l'environnement ne sont pas connues.



Jeux d'enfants

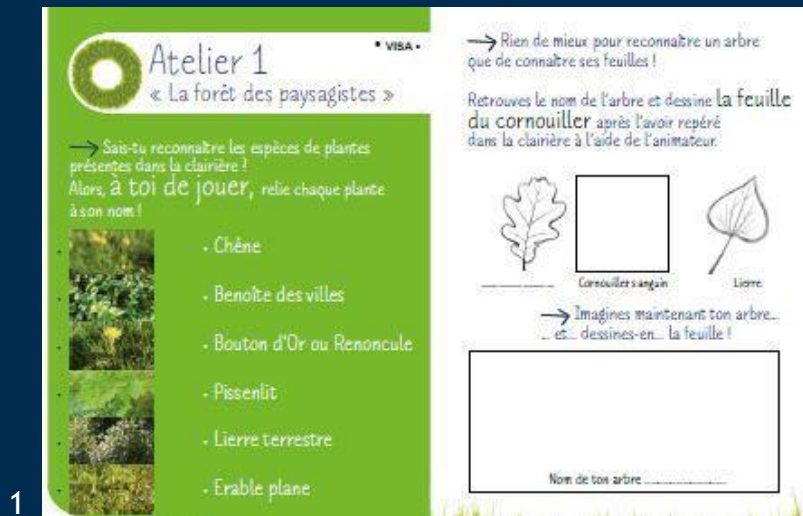
- Création d'un collage représentant l'aire de jeux idéale selon les enfants au square Lorraine. Il ressort que les enfants souhaitent beaucoup de végétation et peu d'espace minéral. Une différenciation des espaces est souhaitée entre jeu calme, jeu dynamique et espace de repos. Les jeux plébiscités : jeux de motricité et d'escalade en particulier, jeux de société au sol ainsi que les espaces sportifs.



La faune et l'eau au Vésinet

- Création d'un tableau au lac inférieur de structure paysagère au Vésinet. Cet atelier a permis d'une part aux enfants de se sensibiliser au paysage spécifique et d'autre part de révéler leur perception du paysage (en particulier l'importance des lacs).

Atelier 2 : Nature en ville



1



2



3

1 - Extrait du carnet de route pour le jeu de piste

2 - Collage représentant le « square idéal » selon un groupe d'enfant

3 - Tableau du Lac inférieur selon les enfants

ATELIERS DES ENFANTS



Itinéraire jeu de pistes



*Cartes postales de la nature
souhaitée dans le futur
quartier*

SYNTHESE DES ATELIERS

- Une grande importance est accordée aux loisirs dans les logements; l'aménagement y est imaginé en conséquence par les enfants ;
- Les espaces collectifs sont envisagés comme des lieux conviviaux de rencontre et de partage ;
- Les aires de jeux sont souhaitées en retrait des axes de circulation avec un cadre paysager naturel ;
- Les jeux de motricité et de société sont attendus avec des espaces sportifs, calme et des commodités ;
- Les bons comportements liés à la nature en ville ne sont pas totalement acquis et une réelle pédagogie reste à inventer. En ce sens des activités et parcours pourraient être envisagés dans le site du parc Princesse ;
- Ils ont également affirmé des propositions précises quant aux choix des matériaux.



EVALUATION DES ATELIERS



Evaluation des ateliers par les participants



4.1 REGARDS SUR LE WEB

Démarrage du processus de concertation

Publications sur le WEB

ECO-QUARTIER PRINCESSE : PLAN DE CONCERTATION PUBLIC



« Le premier atelier, la visite du site, a permis de relever les usages actuels, les contraintes actuelles (voitures par exemple) et prévisibles, les souhaits des parties prenantes (riverains...). »

potrinoise et la qualité de vie au sein de l'éco-quartier du Parc Princesse, a été initiée à partager au plan de concertation public.

C'est parti, le plan a commencé samedi 7 février par une balade de 3 heures sur site. Pour rappel, il s'agit de l'aménagement du site jouxtant l'hôpital dans le sud de la ville ; la conception de ce nouveau quartier, qui devra être construit en étroite harmonie avec les principes d'urbanisme de notre ville, sera bientôt définie en détail après concertation avec les Vesigondins. On prévoit 33 à 35000 m² de logements, résidences, commerces et lieux d'activités. La ville du Vésinet a choisi l'AFTEP (Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne) pour l'aménagement du projet, et cette dernière, en association avec la Mairie, a mandaté l'agence Filigrane pour réaliser le plan de communication et de concertation publique.

Sauverlevesinet.wordpress.com/
2015/02/13

ANCES, VOUS AVEZ DIT AMBIANCES ?



« cette session a montré une bonne convergence de vue des participants sur des valeurs humaines, sociales et environnementales qui pourraient être les valeurs fondatrices de ce parc »

ambiances des quartiers ou simplement « quartiers de ville » nous le jour, on l'a observé alors que l'histoire d'un lieu, une identité, un ancrage local, peuvent être un atout important pour la qualité de vie et le bien-être des habitants.

Une cinquantaine de participants était réunie autour des organisateurs, l'agence Filigrane chargée du plan de communication, l'AFTEP (Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne), ambassadeur en charge du projet, et quelques représentants de la mairie.

Sauverlevesinet.wordpress.com/
2015/03/20

Le Clan La Vesigondine a ajouté 3 nouvelles photos.
il y a 1 mois

Le Clan La Vesigondine s'intéresse dans la vie citoyenne du Vésinet en s'intéressant au devenir du parc princesse bientôt en chantier...

Notre association a été inscrite à la balade urbaine au parc, et également aux ateliers de concertation citoyenne qui a lieu une fois par mois pendant les 6 prochains mois.

Si quelqu'un se sent concerné et veut influencer avec notre appui ce qui se passera et ce qui se construira au parc Princesse, qu'il ou elle se désigne, 2 places sont disponibles.

Soyez sûr que si les citoyens ne sont pas force de propositions et d'influences, le résultat de ces travaux ne seront pas à la hauteur des attentes des habitants, et nous entendons tout le monde se plaindre ensuite... c'est une bonne occasion de s'impliquer dans la vie citoyenne. A

« si les citoyens ne sont pas force de propositions et d'influences, le résultat de ces travaux ne sera pas à la hauteur des attentes des habitants »



fr-fr.facebook.com/LaVesigondine
06 mars 2015

Commentaires au fil du processus

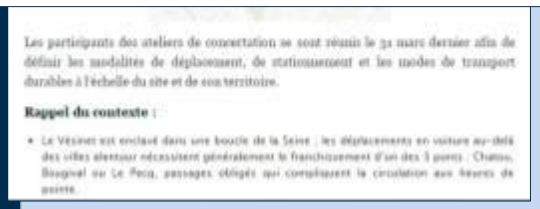
Publications sur le WEB



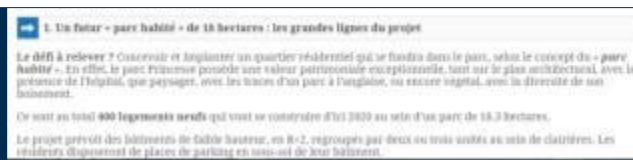
« Le Projet de Parc Princesse offre au Vésinet l'occasion de redynamiser un quartier qui en a bien besoin ! »



« les enjeux de la circulation sont essentiels, devant permettre la libre circulation de chacun tout en préservant la tranquillité des habitants et des lieux partout au Vésinet. »



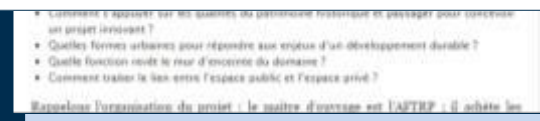
Sauverlevesinet.worldpress.com/
2015/04/05



Sauverlevesinet.worldpress.com/
2015/05/15



« Comment s'appuyer sur les qualités du patrimoine historique et paysager pour concevoir un projet innovant ? Quelles formes urbaines pour répondre aux enjeux d'un développement durable ? »



Sauverlevesinet.worldpress.com/
2015/04/25

4.2 DEMARCHE D'EVALUATION

Évaluation ateliers de programmation

La balade urbaine qui a permis l'élaboration d'un diagnostic partagé remporte la meilleure évaluation.

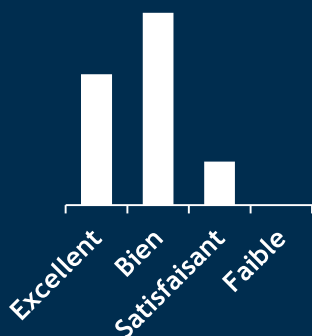
BALADE URBAINE

3,7/4,0



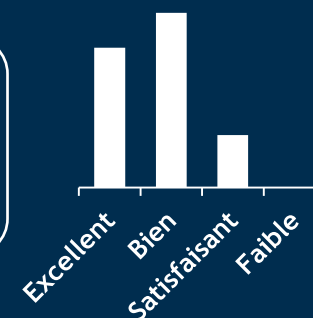
ATELIER
PROGRAMMATION
MOBILITES

3,2/4,0



ATELIER
PROGRAMMATION
ESPACE PUBLIC

3,2/4,0



Évaluation ateliers de co-conception

Le dernier atelier de co-conception a recueilli des avis partagés, notamment du fait des questions de circulations aux abords du parc Princesse et les inquiétudes sur la place de la voiture au sein du groupe mobilité. Cette question nécessite d'être poursuivie en concertation.

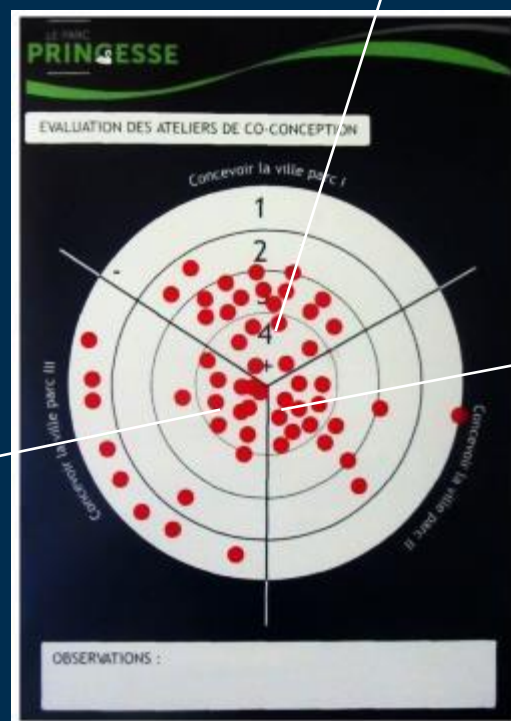


CONCEVOIR
LA VILLE III
2,7/4,0

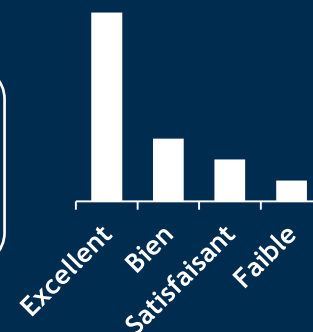


CONCEVOIR
LA VILLE I
3,1/4,0

Les ateliers avec les concepteurs ont de manière générale été bien perçus par les participants.



CONCEVOIR
LA VILLE II
3,3/4,0



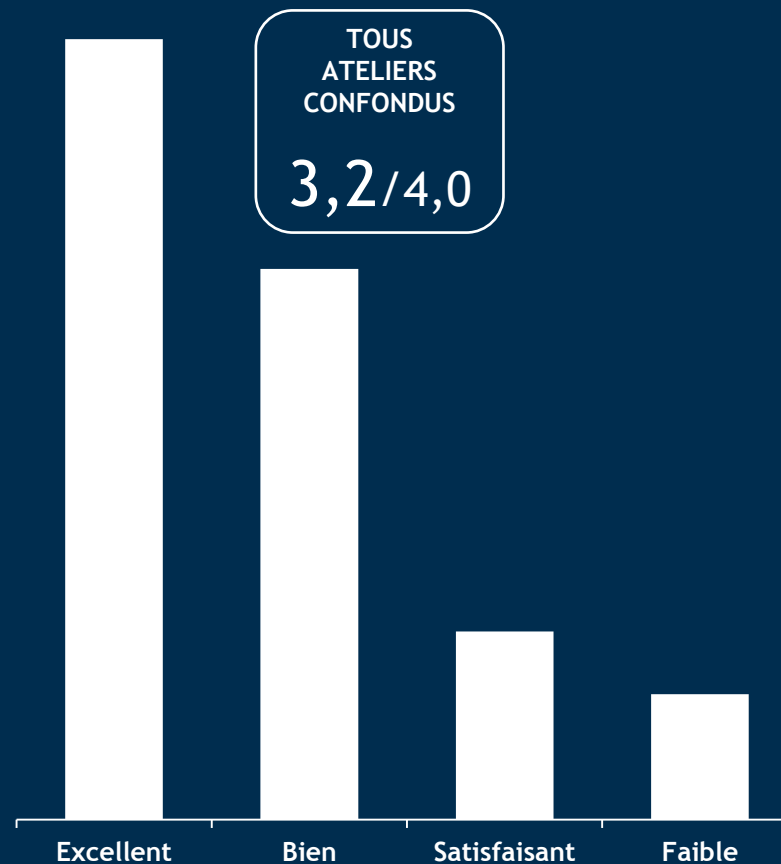
Évaluation ateliers de co-conception

En synthèse :

80% des votes tous ateliers confondus expriment « bien ou excellent »;

93% des votes sont globalement positifs;

7% des votes expriment une insatisfaction due pour la quasi-totalité





PREMIERS ELEMENTS DE CONCLUSION

CONCLUSION DES ATELIERS (1)

Au terme des ateliers de participation, et dans le dialogue qui s'est établi avec l'équipe de concepteur, il ressort plusieurs invariants :

LA VILLE PARC, LA PRESERVATION DE LA NATURE & DE LA BIODIVERSITE

- Préservation des 105 arbres remarquables présents sur le site du parc Princesse et de la structure paysagère du parc. Le recensement induit une sanctuarisation et impacte le positionnement des éléments bâtis.
- La préservation de la biodiversité et des actions d'éducation à la nature sont plébiscitées par les habitants.
- La préservation du « tapis vert » et des « cônes de vue » qui permettent de dégager des vues à la fois sur l'hôpital mais également sur le grand paysage constituent des dispositifs spatiaux à préserver.
- Une présence de l'eau est attendue dans le quartier, mais à travers des dispositifs naturels et paysagers.
- Le choix des éco-matériaux pour la construction des logements est affirmé.

CONCLUSION DES ATELIERS (2)

ARCHITECTURE & FORMES URBAINES

- Il est affirmé par les habitants la volonté de construire une ville à la fois innovante et contemporaine mais qui s'inscrit dans la continuité historique de la ville parc de Paul de Choulot.
- Il est souligné l'intérêt de la création d'un espace en « esplanade » pour favoriser la mise en place d'un espace de contemplation de la façade de l'hôpital.
- Des principes de positionnement du bâti architectural et les grandes orientations sur l'espace public, les équipements sont réalisés en maquette.
- Il est affirmé la possibilité de dépasser exceptionnellement en hauteur les préconisations du PLU si cela permet de mieux mettre en valeur l'environnement paysager.

CONCLUSION DES ATELIERS (3)

USAGES & IDENTITE DU QUARTIER

- Créer un quartier avec une mixité de logements sociaux à l'ilot.
- Il est affirmé la nécessité de renforcer les polarités existantes et conserver un aspect résidentiel au sein du Parc Princesse.
- Il est proposé que le quartier du Parc Princesse puisse être libéré de la présence de la voiture en surface. Le stationnement des véhicules sera souterrain.
- La serpentine est conçue comme un espace de promenade au sein du Parc Princesse. Elle est dédiée aux mobilités douces. Elle intègre des fonctions telles que des activités diverses : jeux, jardins partagés ou familiaux, pistes cyclables, etc.

LE PARC
PRINCESSE

un quartier paysager au Vésinet



Nous contacter :

Filigrane Programmation
39 boulevard Magenta
75010 Paris

Tel : 01.42.38.17.65

Mail : filigrane@filigrane-programmation.com

Site : www.filigrane-programmation.com

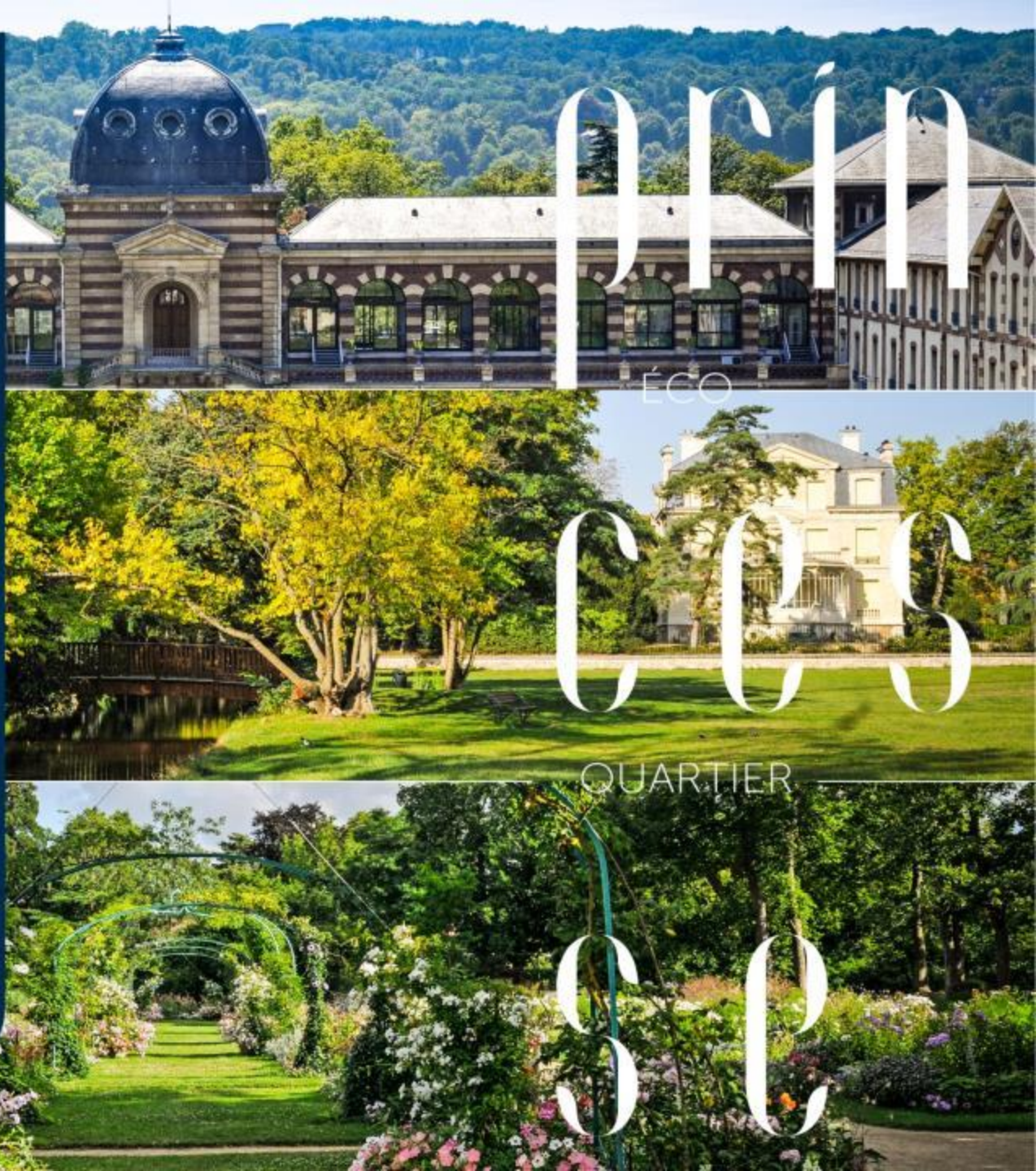


filigrane



afrp

la ville en perspective



prin
ÉCO

ces

QUARTIER

se